



A tous les membres CHGEOL

Schweizer Geologenverband  
Association suisse des géologues  
Associazione svizzera dei geologi  
Associazium svizra dals geologs  
Swiss Association of Geologists

Geschäftsstelle  
Dornacherstrasse 29/Pf  
4501 Solothurn  
Telefon 032 625 75 75  
Telefax 032 625 75 79  
e-mail [info@chgeol.org](mailto:info@chgeol.org)  
site [www.chgeol.org](http://www.chgeol.org)

Soleure, le 7 novembre 2014

### Informations de novembre 2014

Mesdames, Messieurs, chères et chers collègues,  
Ce bulletin vous apporte des informations sur les thèmes suivants :

- Expertise ou marchandise? L'opinion d'un géologue...
- Quelques échos du symposium au Gurten du 7.10.2014
- Excursion de la société allemande de géologie en Oman
- Evénements
- Places de travail et de stage

Vous trouverez d'autres informations sur notre homepage [www.chgeol.org](http://www.chgeol.org).

**Transmettez vos communications importantes, passionnantes et amusantes** pour le prochain courriel mensuel aux rédacteurs de la newsletter Séverine Boll (francophone) et Philippe Arnold (germanophone) à l'adresse suivante: [newsletter.chgeol@gmail.com](mailto:newsletter.chgeol@gmail.com) .  
Merci d'avance!

## Expertise ou marchandise? L'opinion d'un géologue...

Jusqu'en 1994, nous autres géologues avons fourni des prestations intellectuelles. Avec le Protocole de Marrakech (le „GATT de 1994“), accord général sur les tarifs douaniers et le commerce la situation a changé : comme pour les prestations des architectes et ingénieurs en génie civil, nos produits ont été mis sur le même pied que des marchandises, comme, par exemple, des tuyaux en ciment.

Il en est résulté que nos prestations ont dû être publiées officiellement et attribuées selon les accords du GATT (General Agreement on Trades and Services, ou GATS).

Avec la contradiction que des prestations intellectuelles ne peuvent pas être définies comme un tuyau de ciment par ses caractéristiques avec, par exemple, l'épaisseur de ses parois et la résistance du matériau). Mais il n'y a pas eu de changements des données juridiques (comme par exemple les ordonnances environnementales de la Confédération et des cantons) ou de références à des normes (comme p.ex. les normes de la SIA ou de la VSS (Ass.suisse des professionnels de la route et des transports)). Même si ces normes et recommandations représentent des bases importantes, elles n'apportent pas obligatoirement des résultats satisfaisants dans la pratique.

Le changement de mentalité par rapport à l'offre d'une marchandise plutôt que d'une prestation intellectuelle a été rendu obligatoire aux mandants publics, et a souvent été adopté librement par les mandants privés. Avec pour conséquence que, pour l'attribution des mandats, ce n'est plus en premier lieu la prestation intellectuelle (compréhension du problème, expérience, proposition de solutions) qui compte, mais seulement le coût de la marchandise. Ce processus présente des avantages déterminants pour le mandant.

Pourquoi un mandant ne devrait-il pas prendre en compte le prix (le seul paramètre quantifiable) en tant que critère d'attribution, puisque de cette façon il peut obtenir la prestation toujours plus avantageusement et que le risque de recours est minimisé ?

Nous en connaissons les conséquences par notre activité professionnelle quotidienne : le niveau des honoraires chute, les délais d'exécution raccourcissent et les prestations fournies ne sont pas réjouissantes, et même insuffisantes dans quelques cas isolés. Les dommages qui résultent de cette situation conduisent à un marché secondaire de conseillers, accaparé en premier lieu par des juristes et en deuxième lieu par des experts en dommages .Ces dommages n'amènent pas seulement une augmentation des primes d'assurances, mais représentent également un défaut d'image. Le mandant part déjà du principe que la „pièce de construction“ qu'il achète présente des lacunes. Et quand un détail cloche – ce qui est possible par nature en géologie - il se trouve alors conforté dans son opinion: un nouveau cas de sinistre!

Même si aucun problème n'apparaît, l'expérience de la direction des travaux connaît l'effet de levier de la planification sur la totalité du chantier. Avec une „bonne“ planification – et bonne ne signifie pas bon marché – le maître de l'ouvrage n'évite pas seulement des dommages ou des retards du chantier, mais il obtient souvent des conditions d'exécutions plus économiques.

On pourrait tout-à-fait rompre ce cercle vicieux. Il y a par bonheur encore par ci-par là des mandants privés avec lesquels il est possible d'établir des relations de confiance. On peut ainsi trouver la meilleure solution dans des délais raisonnables et le géologue n'obtient pas seulement des honoraires corrects, mais aussi une bonne estime.

Dans les démarches officielles, une telle relation de confiance basée sur les personnes est interdite par le GATT 1994 de Marrakech. Et malheureusement la main publique n'a pas non plus cherché de relations de confiance après 1994, mais a au contraire largement organisé l'attribution des mandats sans participation des planificateurs. Et pourtant, les relations esti-



mées et appréciées entre les planificateurs et les autorités publiques d'attribution représenteraient une chance d'obtenir une haute qualité de prestations et une rétribution correcte des mandataires.

En tant qu'association professionnelle des géologues, CHGEOL porte une coresponsabilité pour le futur de ces processus d'attributions de mandats. Avec sa participation dans la SIA et dans constructionsuisse, CHGEOL soutient les importants et imposants partenaires de dialogues pour les mandants publics. Une participation unique n'est cependant pas suffisante. A côté de son réseautage avec les planificateurs, il faut également noter l'engagement de notre association professionnelle pour qu'un lien efficace puisse à nouveau être établi avec les mandants publics.

Simon Roth, membre du comité CHGEOL et membre de la commission des processus d'attributions de la SIA

## **Quelques échos du symposium au Gurten du 7.10.2014**

Le texte ne prétend pas à l'exhaustivité, il devrait plutôt fournir une contribution à une discussion objective.

### **FRACKING – FRECKING – FUCKING**

C'est avec presque ces mots que la manifestation débuta... Et comme j'en suis aux grands mots...

**Si l'ambiance de votre fête de géologues laisse un peu à désirer, lancez la discussion sur le fracking et elle se réchauffera rapidement.**

Dr. Marianne Niggli salua les participants au nom du groupe d'organisation et passa directement la parole à Madame Karin Frei (SRF). Madame Frei maîtrisa la tâche qui lui a été attribuée avec bravoure. Ce n'était en effet pas si simple d'animer une discussion dans un genre convivial sur un thème si technique.

Olivier Lateltin, responsable du service géologique national, a été un peu provocateur et a fait appel aux bienfaits qu'apporte le courage de ses opinions. Et même une Karin Frei n'a pas réussi à en savoir plus sur le rapport concernant le postulat 13.3108 de la conseillère nationale Aline Trede. Olivier a en tout cas la vision que les géologues Suisses joueront un rôle clé dans le tournant énergétique jusqu'en 2020.

Prof. Dr. Kurt M. Reinicke «on l'a déjà fait plus de 3 millions de fois »...

La technique de la fracturation hydraulique, aussi appelée «fracking» ou «hydraulic fracturing» a été appliquée depuis la fin des années 40 du siècle dernier. Au vu des besoins d'énergie croissants, il est selon lui indiscutable que le fracking est nécessaire. De plus une large palette de sources d'énergie et de formes d'exploitation, notamment du sous-sol, sont indispensables.

Dr. Michel Meyer «joua» sur la différence fracking versus hydraulic stimulation.

Dr. Martin Bachmann démontra que le liquide de «frack» est composé de 99% d'eau et de sable et de 1% d'additifs dont la technologie est suffisamment au point pour respecter les normes de sécurité.

La fracturation hydraulique est la technologie clé qui permet aux États-Unis de passer du rôle d'importateur de gaz au rôle de producteur autosuffisant et à l'avenir de probablement devenir un exportateur de gaz.

Après une première série de questions il fut entre autre constaté qu'il était préoccupant que nous nous éloignons toujours plus des faits techniques lors des discussions.

Prof. Peter Huggenberger mentionna que l'exploitation de l'eau souterraine et des ressources géothermiques à de grandes profondeurs pourrait acquérir une certaine importance en Suisse à moyen et à long terme. Toutefois, comme dans d'autres domaines, c'est la qualité des éléments décisionnels qui font qu'une décision soit bonne ou pas. L'amélioration de ces données de base pour l'évaluation de la thématique demandera encore beaucoup de travail.

Prof. Walter Wildi, «on parle de politique énergétique et on discute sur l'électricité»  
La Suisse peut bien vivre avec un moratoire, mais avec un moratoire comme solution de compromis. Les conditions pour l'utilisation massive du fracking pour l'exploitation du gaz de schiste ne sont en effet de loin pas atteintes aujourd'hui. La présentation montra en revanche clairement quels moyens de procéder sont envisageables.

Madame Nga Lee posa la question de l'assurabilité de la fracturation hydraulique et commença son exposé ainsi : «la géologie ne m'intéresse pas, les diamants si»  
Une couverture de la responsabilité (environnementale) pour des dommages dû à une exploitation «spéciale» s'introduit souvent automatiquement dans l'assurance par les diverses zones et facettes du contrat. Différents types de contrats et la manière d'identifier les problèmes inhérents à la chaîne de responsabilités ont par ailleurs été abordés dans la présentation.

Fredy Brunner, conseiller municipal.

Il a été impressionnant de sentir avec quelle ferveur un membre du conseiller municipal de St. Gall s'est consacré au projet de centrale géothermique à St. Gall, élément du concept énergétique «EnK 2050».

Dr. Franz Schenker, conclusion

«Une législation nationale sur la pratique en matière de sous-sol est nécessaire».

Et qui s'occupe du sous-sol si ce ne sont pas nous les géologues?

Franz conclut en vrai philologue...Symposium vient du Grecque et signifie boire ensemble dans la convivialité...et c'est ce que nous avons fait par la suite.

Vous trouverez toutes les présentations sous ce lien

<http://www.chgeol.org/aktivitaeten/tiefenplanung/symposium-hydraulic-fracturing-2014/>

Philippe Arnold

## **Excursion de la société allemande de géologie en Oman**

### **Généralités**

Le sultanat d'Oman se situe à la pointe sud-est de la péninsule arabique. Le pays est dessiné par une multitude de paysages différents. A côté des déserts de sable et de graviers, les montagnes du nord du pays culminent à plus de 3000 m d'altitude. Sa géologie est extraordinaire et ses explications, fantastiques. Le climat du pays est aride faisant des mois d'hiver une période très agréable pour y voyager, les températures diurnes oscillant entre 20° et 30°C.

Cette excursion donnera un vaste aperçu de la géologie du nord de l'Oman. Nous explorerons les régions montagneuses et désertiques grâce à des véhicules tout-terrain. Les nuitées sont principalement organisées dans des camps de base, de sorte que nous puissions nous déplacer hors des zones touristiques.

Oman est un pays très sûr pour les voyageurs. Les révoltes du printemps arabes ne sont pas arrivées jusque-là et le taux de criminalité est inférieur à celui observé en Allemagne. Les Omanis sont très tolérants et très accueillants.

## **Prestations**

Transport sur place dans un véhicule tout-terrain avec chauffeur, 14 nuitées, dont 5 à l'hôtel et 9 en campings entièrement équipés, pension complète sur place

## **Programme provisoire**

Arrivée individuelle à Muscat (01.02./08.03), logement à l'hôtel à Muscat

① Aperçu de la géologie de l'Oman, panorama à Wadi al Kabir, laves en coussin d'Al Khoud, nummulites éocènes, tombes en ruches de Halban

Logement à l'hôtel à Muscat

② Fenêtre de Saih Hatat : zone de subduction exhumée avec éclogites d'Al Siffah, mégaplis de Wadi al May, doline de Bimmah

Camping sur la plage de Fins

③ Tsunamites le long de la côte est, surrection des côtes, randonnée au Wadi Shab, visite de la fabrique des „dows“, petits voiliers arabes, à Sur, radiolarites jurassiques

Nuit : observation de la ponte des tortues

Camping dans les radiolarites

④ Gisement de kimberlites de la nappe de Batain, explications du sous-sol à Jalan, tour dans le désert de Wahiba

Camping dans le désert

⑤ Eolianites et dépôts limoneux de Wahiba, dôme de sel

Camping au dôme de sel

⑥ Fort et marché de Nizwa, versant est des monts Hajar

Logement à l'hôtel à Muscat (2 nuits)

⑦ Visite de la ville de Muscat, de la grande mosquée et du marché (souk)

⑧ Wadi Mistal, évolution du climat quaternaire, géologie des monts omanis, tillites précambriennes

Camping à Wadi al Abbyad sud

⑨ Wadi al Abbyad, randonnée à travers les ophiolithes

Camping sur la discontinuité de Moho à Wadi al Abbyad

⑩ Wadi Bani Kharus, discordance permienne, tillites de la glaciation Varanger (Snowball Earth), tour à Wadi Bani Awf, oasis de montagnes

Camping à Al Hamra

⑪ Jebel Shams, niveaux marins de Sint, tombes en ruches de Al Ain, sheeted dykes

Camping sur le sheeted-dyke complex

⑫ Explication des temps géologiques à Wadi Jizzi, mines de cuivre, fumeur noir de Sohar

Camping au fumeur noir

⑬ Fumeur noir de Al Ghazayn

Logement à l'hôtel à Muscat (1 nuit)

Vol de retour (15.02/22.03)



## **Guides**

Prof Dr Gösta Hoffmann, German University of Technology, Oman  
Prof Dr Martin Meschede, Ernst-Moritz-Arndt Universität Greifswald

## **Coûts**

Les coûts se montent à 2,650.- euros par personne (sans le voyage, les vols d'arrivée et de départ doivent être réservés séparément)

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer à : [exkursion@dgg.de](mailto:exkursion@dgg.de)

Deutschen Gesellschaft für Geowissenschaften, article proposé par Marion Geister-Franz

## **Evénements**

Vous trouverez l'agenda complet de CHGEOL sous :

<http://www.chgeol.org/fr/services/agenda/>

Celui du géoportail sous :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/fr/home/news/events.html>

Et celui de «Géologie vivante» sous :

<http://www.erlebnis-geologie.ch/fr/geoevents/>

## **Places de travail et de stage**

Vous trouverez toutes les offres et demandes sur la bourse de CHGEOL sous :

<http://www.chgeol.org/fr/services/jobs/>.

Bourse des emplois du géoportail :

<http://www.geologieportal.ch/internet/geologieportal/fr/home/news/jobs.html>

Bourse des emplois de la SIA : <http://www.sia.ch/fr/>.

Pour CHGEOL:

Séverine Boll et Philippe Arnold

Traduction : groupe de traduction CHGEOL